



Ecole élémentaire CORNEILLE GARGENVILLE
COMPTE-RENDU
du CONSEIL D'ECOLE du 6 novembre 2015

Sous la présidence de Madame AUDEBERT, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignants : Mesdames AUDEBERT, BLONDELET, BOURG, DIABO, GESSAT, MONZEIN, MORISSEAU, MUSIELINSKI, PERCEAU, PEYROUX, SZYMANSKI, Monsieur MALO.

Les Parents d'élèves : Mesdames Tanguy Emilie - Michoux Laëtitia- Ferry Chrystel – Elouzi Fatem – Stroinski Edwige – Corson Stéphanie –Taugain Elise – Pelbois-Buyck Hélène-

Représentant de la Mairie : Monsieur MARIANI, maire-adjoint de Gargenville.

1/ Nomination d'un secrétaire de séance

Nomination d'un secrétaire : Mme MONZEIN

2/ Présentation de l'équipe, effectifs, répartition, RASED

Effectifs et répartition

2 CP de 21 et 22 élèves (Mmes Blondelet et Peyroux)

2 CE1 de 26 et 28 élèves (Mmes Diabo et Mmes Bonnin et Gessat)

2 CE2 de 27 et 28 élèves (Mmes Perceau et Morisseau)

2 CM1 de 26 et 27 élèves (Mme Monzein et M. Malo)

2 CM2 de 23 et 24 élèves (Mme Audebert et Mme Guingand et Mme Musielinski)

1 ULIS de 10 élèves (Mme Szymanski et l'AVSco Mme Vaslier)

Soit un total de 262 élèves.

Madame Correc assure, dans le cadre d'une UPE2a, la prise en charge des enfants allophones intégrés dans leur classe d'âge.

Trois A.V.Si (assistantes de vie scolaire) accompagnent également cinq élèves de l'école:

Mmes Chevillard, Pottier et Garcia.

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)

Téléphone : 01 -34 – 97 -15 -10

Le Rased, est composé d'une psychologue scolaire (Mme Jabri) et d'un maître E (Mme Bourg)

La maître E a ciblé son travail sur la prise en charge des élèves de cycle 2. A l'école Corneille, Mme Bourg prend deux fois par semaine 5 CP, 6 CE1, 8 CE2 et 1 CM2 après avoir évalué individuellement 17 CP, 26 CE1 et 1 CM2 en lecture orale. 20 élèves de l'école bénéficient donc d'une prise en charge du maître E. soit 7,6%.

3/ Résultats des élections, présentation des parents élus

Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection, l'équipe les remercie de leur implication dans la vie de l'école.

Il ya eu 433 inscrits et 157 votants. Le nombre de votes blancs ou nuls était de 9. Le nombre de suffrages exprimés 148. Le taux de participation est de 36,26 %. (37,84% l'an dernier) L'API a eu les 11 sièges.

Parents élus sont : 11 titulaires

Tanguy Emilie - Ferry Christel – Michoux Laëtitia – Stroinski Edwige – Lindet Céline – Pelbois-Buyck Hélène- Corson Stéphanie – Taugain Elise – Elouzi Fatem – Boulahia Isabelle – Lohyn Aurore -

Rappel du rôle du Conseil d'École : Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Adopte le projet d'école
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

4/ Règlement intérieur de l'école, horaires, sécurité

Le règlement intérieur est distribué et lu. Par souci d'économie de papier, il sera affiché à l'entrée de l'école et dans les classes ainsi que les chartes annexes. Il sera donné en version papier à chaque nouvel arrivant et sur demande auprès de la directrice, et également consultable sur le site de l'école.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Incendie : L'exercice d'évacuation du premier trimestre a eu lieu le 8 septembre 2016 à 15h25. Les 273 personnes présentes dans l'école ont été évacuées en 1 minute et 27 secondes.

Risques majeurs : L'exercice PPMS volet 4 a eu lieu le mardi 4 octobre de 10h30 à 10h45, le bilan est positif, bonne participation des élèves.

5/ Présentation du projet d'école

A. Comment amener les élèves à mieux écrire ?

- Mettre en œuvre des activités ritualisées en étude de la langue avec une progression continue et cohérente sur tous les niveaux de l'école. Créer un projet d'écriture annuel par cycle, adapté et motivant
- Permettre l'acquisition de l'orthographe lexicale de façon graduelle et harmonisée
- Construire une démarche d'école
- Réfléchir à une évaluation des écrits qui permettent aux élèves d'avoir une approche métacognitive sur la construction de leurs savoirs.
- Organiser des actions motivantes qui donnent un sens aux écrits.
- Harmoniser/uniformiser les codes sur les 2 cycles, si possible en liaison avec le collège.
- Convenir d'une orthographe utile aux élèves, dans la continuité et la cohérence.

- Généraliser l'utilisation de l'écrit dans tous les domaines.

B. Comment améliorer la compréhension chez les élèves ? En lecture, mathématiques, en culture scientifique et technologique.

- Motiver la lecture d'ouvrages de littérature de jeunesse en proposant des échanges au sein de l'école (histoires à partager).
- Développer une pratique quotidienne ritualisée du calcul mental et de la résolution de problèmes
- Organiser au sein de l'école des défis mathématiques
- Concevoir des objets techniques en participant aux actions départementales.
- Apprendre à persévérer et à s'organiser dans les recherches dès le CP (ACE)
- Encourager la démarche expérimentale en sciences et technologies grâce à l'intervention de professeurs du collège.

C. Comment permettre aux élèves de bien être pour bien apprendre ?

- Améliorer le climat scolaire
- Apprendre à devenir un élève autonome
- Rendre l'élève acteur de ses apprentissages
- Positiver l'évaluation
- Apprendre à apprendre
- Développer l'esprit d'équipe et l'égalité entre filles et garçons
- Apprendre à utiliser son corps pour être bien dans sa tête

Rappel de l'échéancier :

Objectif A	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Compétences des 1 ^{er} et 2 ^e paliers du SOCLE COMMUN (B.O. N° 3 du 19-06-08) Éléments de Programmes	Évaluation	
			Indicateurs & observables	Résultats obtenus
2016-2017	<p>Fiche action 1 : Construire et utiliser un savoir orthographique Cycle 2 et 3 2016-2017 : Evaluation du dispositif des listes. Puis réajustement. Mise en œuvre de la programmation d'école. Utilisation systématique des grilles d'évaluation.</p> <p>Fiche action 2 : Marathon orthographique Cycle 3 Date des épreuves : janvier, mars, mai</p> <p>Fiche action 3 : Orthographe lexicale Cycle 2 et 3 Liste de mots fixée pour les CMI</p> <p>Fiche action 4 : Citoyenneté : Devoir de mémoire En partenariat avec la médiathèque et l'école Molière, lire de 5 à 10 ouvrages choisis sur la Guerre de 14-18 et écriture de phrases réponses correctes (rallye lecture) et élaboration d'une frise chronologique sur 1914-18 et de panneaux d'exposition. Cycle 3</p> <p>Fiche action 5 : Semaine de la poésie Printemps des poètes : OCCE Cycle 2 et 3</p>	<p>Ecrire de manière autonome un texte de plus en plus long. Utiliser ses connaissances pour mieux écrire. Orthographier correctement un texte simple lors de sa rédaction ou de sa dictée. Respecter les correspondances entre les lettres et les sons. Ecrire sans erreur un texte dicté. Copier un texte de 5 à 10 lignes en soignant sa présentation. Orthographier correctement un texte simple de 10 lignes – lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à sa connaissance du vocabulaire. Dans le cadre du B2i : créer, produire, traiter, exploiter des données ; communiquer, échanger. Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire. Concevoir et écrire de façon autonome un poème. Relire sa production et la corriger. Copier un texte de 5 à 10 lignes en soignant sa présentation.</p>	<p>Pourcentages de réussite aux évaluations de mi-parcours CP et aux évaluations nationales de dans le domaine de la grammaire et de l'orthographe. CP : 75% CE1 : 60 et 50% CM2 : 47 et 52%</p> <p>Nombre d'élèves de CP-CE1 concernés par une prise en charge en APC et pour les stages RAN dans le domaine du Français.</p> <p>Nombre d'élèves de CP-CE1 concernés par une prise en charge par le RASED dans le domaine de l'écrit.</p> <p>Evolution du nombre de PPRE liés à l'écriture (cycles 2 et 3)</p> <p>Implication des élèves dans les projets, qualité des écrits.</p>	

Objectif B	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Compétences des 1 ^{er} et 2 ^e paliers du SOCLE COMMUN (B.O. N° 3 du 19-06-08) Éléments de Programmes	Évaluation	
			Indicateurs & observables	Résultats obtenus
2016-2017	<p>Fiche action 6 : Histoires à partager 2016/2017 : le fantastique Cycle II</p> <p>Fiche action 7 : Histoires à partager 2016/2017 Les nouvelles Cycle III</p> <p>Fiche action 8 : Arithmétique et Compréhension des Enoncés (recherche action) De 2015 à 2020 pour l'année scolaire de CP</p> <p>Fiche action 9 : Arithmécote au CE1 Résolution de problème 2016-2017 : année 2 Ouverture de l'expérience aux autres champs mathématiques</p> <p>Fiche action 10: CRM (Calcul Réfléchi et Mental)</p> <p>Fiche action 11: Défis technologiques</p> <p>Fiche action 12: Eurékades</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié. - Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature jeunesse. - Dégager le thème d'un texte court. - Écouter et comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité. - Echanger, questionner, justifier son point de vue. - Travailler en groupe, s'engager dans un projet. - Développer les pratiques quotidiennes en calcul mental et résolution de problèmes. - Développer les réussites en résolution de problèmes - Se repérer dans l'organisation de ses outils de travail - Se situer dans la tâche. - S'inscrire dans un processus de réussite - Identifier ses réussites et progrès dans un type de tâche. - Analyser ses erreurs et s'en servir pour progresser. - Pratiquer une démarche scientifique - Utiliser des techniques et les technologies pour surmonter des obstacles - Développer le sens de l'observation la curiosité pour la découverte des causes des phénomènes naturels - Développer l'esprit critique - Mobiliser ses connaissances en situation 	<p>Pourcentages de réussite aux évaluations de mi-parcours CP dans le domaine de l'organisation et la gestion de données.</p> <p>Pourcentages de réussite aux évaluations nationales de CE1 et de CM2 dans les domaines liés à la compréhension</p> <p>Evolution du nombre de PPRE liés à la compréhension</p> <p>Evolution du nombre d'élèves concernés par les APC et stages RAN dans le domaine de la compréhension.</p> <p>Nombre d'élèves bénéficiant d'une prise en charge par le RASED dans le domaine de la compréhension</p> <p>Scores des classes aux Eurékades</p> <p>Motivation des élèves lors des réalisations des objets technologiques.</p>	

Projet d'école 2015-2020

RNE : 0781390M

Ecole Cornélie de Gargenville

Objectif C	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Compétences des 1 ^{er} et 2 ^e paliers du SOCLE COMMUN (B.O. N° 3 du 19-06-08) Éléments de Programmes	Évaluation	
			Indicateurs & observables	Résultats obtenus
2016-2017	<p>Fiche action 13 : Pratiques culturelles Sortie scolaire en cours et en fin d'année, visites régulières à la médiathèque 2 spectacles par an et par classe financés par la coopérative lors des Francoos. Classe transplantée pour les CM1 chaque année Candidature des CM2 pour le parlement des enfants</p> <p>Cycle II et III</p> <p>Fiche action 14 : Liaison Grande Section / CP (voir détail de la fiche action)</p> <p>Cycle II</p> <p>Fiche action 15 : Liaison école-collège 2015/2016 :Un avenant sera rédigé..</p> <p>Cycle III</p> <p>Fiche action 16 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles Chaque année scolaire au rythme des saisons.</p> <p>Cycle II et III</p> <p>Fiche action 17: Améliorer le climat scolaire : Les récréations 2016/2017 : Inventaire et réhabilitation de la salle 12 de l'école. Bilan des actions, implication des élèves pour le choix des jeux.</p> <p>Fiche action 18: Etre bien dans son corps pour être bien dans sa tête. 2016-2017 :Co-Interventions de M. Dagut. Mise en place d'une programmation pour couvrir les 4 champs sportifs sur l'école. Projet tennis à l'école : suite (voir convention ligue /DSDEN) Rencontres inter-écoles.</p> <p>Fiche action 19: A.P.C. Un avenant sera soumis à l'approbation de l'IEN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les autres et les règles de vie collective. - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les mettre en application. - S'impliquer dans un projet collectif. - Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien. - Coopérer avec un ou plusieurs camarades. - Savoir ce qui est interdit et ce qui est permis dans un nouvel environnement. - Utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail. - Lire et utiliser différents langages. - Pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique. 	<p>Motivation des élèves pour les projets.</p> <p>Gain en organisation et autonomie des élèves.</p> <p>Nombre d'élèves suivis par le psychologue scolaire.</p> <p>Nombre d'élèves obtenant une mention ou des avertissements de travail et conduite à la fin du premier trimestre de la sixième.</p> <p>Nombre d'élèves concernés en début de 6^e par les aides méthodologiques proposées par les professeurs.</p> <p>Nombre d'équipes éducatives.</p> <p>Taux d'absentéisme.</p> <p>Nombre de parents impliqués dans les actions de l'école.</p>	

Projet d'école 2015-2020

RNE : 0781390M

Ecole Cornélie de Gargenville

Le conseil d'école insiste sur l'importance de l'échange famille-école qui a lieu lors de la remise des livrets d'évaluation, nous comptons donc sur la présence du plus grand nombre.

6/ Sorties, projets des classes

Liste des projets et actions mis en place durant la première période :

Toute l'école :

- nettoisons la nature, suivi d'un tri avec les élèves dans les poubelles de la cour de l'école de façon à les sensibiliser au respect de l'environnement
- Le défi sciences de l'école cette année:

Concevoir et réaliser une boîte à sons

CP :

- sensibilisation à la citoyenneté : qu'est-ce que voter ? Élire la « plus belle décoration d'arbre » (devant la mairie)
- atelier cuisine
- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- "semaine du goût" Intervention d'un traiteur de Meulan.
- visite guidée de Gargenville : A la découverte du patrimoine local.

CE 1 :

- sensibilisation à la citoyenneté : qu'est-ce que voter ? (utilisation du matériel de vote des élections de parents, élire le « tricotin préféré » (devant la mairie).
- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- visite guidée de Gargenville : A la découverte du patrimoine local.

CE2 : début des séances de piscine

- inauguration du panneau d'information réalisé dans le cadre du projet mare et jardin (en liaison avec le PEDT)
- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- visite guidée de Gargenville : A la découverte du patrimoine local.

CM1 :

- mise en œuvre de la campagne électorale en vue des élections du CME (le 13 octobre)
- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- visite guidée de Gargenville : A la découverte du patrimoine local.
- intervention SNCF/Citoyen

Un projet de classe de découverte pour les classes de CM1 est à l'étude.

CM2 :

- participation à Blues sur Seine (une classe) – apprentissage de 2 morceaux à l'harmonica- les élèves feront la première partie du concert hommage à Joe Cocker le jeudi 11 novembre.
- mise en place d'un projet « opéra » pour l'autre classe : « Mila et l'arbre bateau ».
- intervention SNCF/Citoyen.

**Piscine 2016-2017
CORNEILLE**

Période 1 12/09/2016 02/12/2016	Période 2 05/12/2016 14/03/2017
Jeudi : 10h20-11h00 [9h50-11h25] Corneille 2 CE2 54 élèves Mmes MORISSEAU & PERCEAU	Mardi : 14h40-15h20 [14h10-15h45] Corneille 2 CP 44 élèves Mmes BLONDELET & PEYROUX
	Jeudi : 10h20-11h00 [9h50-11h25] 2 CM2 Corneille 47 élèves Mmes GUINGAND & MUSIELINSKI

**Co-interventions de David DAGUT
Intervenant en EPS municipal**

Périodes	du 30 septembre au 2 décembre	du 9 décembre au 3 février	du 24 février au 21 avril	du 28 avril au 23 juin
Vendredis (après-midi)	2 CM2 Tennis de table	2 CE2 Jeux d'opposition	CM1m CE1d Orientation	2 CP Athlétisme
Jeudis (matins)			A partir du 2 février CE1g Acrosport	CM1mo Tennis de table

7/ Aide aux élèves en difficulté

La première aide apportée aux élèves en difficulté a lieu en classe. Les enseignants se doivent de proposer une pédagogie différenciée qui prend en compte de l'hétérogénéité des groupes classes, et ce avec une extrême bienveillance.

PPRE :

Pour accompagner les élèves en difficultés dans leurs apprentissages, les enseignants peuvent mettre en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ces PPRE sont présentés et signés par les parents et la directrice de l'école. 49 élèves de l'école bénéficient à ce jour de tels dispositifs.

	CP		CE1		CE2		CM1		CM2		ECOLE
Nbre de PPRE	3	3	3	5	6	7	2	12	3	5	49
TOTAL	6		8		13		14		8		49
%	14%		15%		24%		26%		15%		18,7%

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont des temps d'enseignement supplémentaires qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants de l'école.

Les APC ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h05 à 16h50 et les mercredis de 8h50 à 9h50.

Les APC permettent :

- Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.
- Une aide au travail personnel (méthodologie...)
- La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

L'accord parental est demandé; la fréquentation régulière de l'élève est indispensable.

Le projet d'organisation des APC a été soumis à Mme Fauque, IEN, pour validation :

**Les activités pédagogiques
complémentaires
Projet d'organisation et répartition
annuelle**

ECOLE : CORNEILLE GARGENVILLE

Dispositif 1 : Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages		Volume horaire dédié*
Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Pourcentages de réussite aux évaluations de mi-parcours CP et aux évaluations communes dans le domaine de la grammaire et de l'orthographe. Nombre d'élèves de concernés par une prise en charge en APC et pour les stages RAN. Nombre d'élèves de concernés par une prise en charge par le RASED. Evolution du nombre de PPRE (cycles 2 et 3) Scores des classes aux Eurékades et au marathon d'orthographe.	200 heures
Cycle(s) concerné(s)	Cycles 2 et 3	
Périodes	Du 12 septembre 2016 au 30 juin 2017 variable selon les enseignants	
Dispositif 2 : Aide au travail personnel		Volume horaire dédié*
Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Nombre d'élèves concernés en début de 6e par les aides méthodologiques proposées par les professeurs. Gain en organisation et autonomie des élèves. Motivation et autonomie des élèves lors des réalisations des objets technologiques (défi techno)	112 heures
Cycle(s) concerné(s)	Cycles 2 et 3	

Périodes	Du 12 septembre 2016 au 30 juin 2017 variable selon les enseignants	
Dispositif 3 : Mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT		Volume horaire dédié*
Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Implication de tous élèves dans les projets, motivation des élèves pour les projets. Respect de l'environnement – incivilités dans la cour. Implication et association des animateurs dans les projets présentés par les enseignants. Nombre d'articles du site de l'école. Nombre de visite du site de l'école.	30 heures
Cycle(s) concerné(s)	Cycles 2 et 3	
Périodes	Du 18 avril 2017 au 30 juin 2017 variable selon les enseignants	
TOTAL		342 heures

Les enseignants ont fait le choix de proposer en périodes 1 et 2 une APC massée pour le cycle II de façon à soutenir et renforcer la mise en place des apprentissages fondamentaux.

Pour la première période, 65 élèves ont bénéficié du dispositif APC, 62 en bénéficient pour la deuxième.

APC période1 :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ECOLE
APC	15	23	9	14	4	65
%	35%	42%	16%	26%	9%	24,8%

Niveau de classe	Champs disciplinaire	Compétences visées
CP	LECTURE	Connaître le nom des lettres Distinguer la lettre et le son Savoir qu'une syllabe est composée de plusieurs graphies Localiser une syllabe/un son dans un mot Connaître la correspondance lettre/son
CE1	LECTURE ECRITURE NUMERATION	Réveiller la conscience phonologique Graphisme Associer une quantité à un nombre- connaître la suite numérique
CE2	LECTURE COMPREHENSION	Améliorer la fluence Construire des images mentales
CM1	LECTURE	Améliorer la fluence
CM2	NUMERATION	Les grands nombres Comprendre la numération de position

--	--	--

APC période2 :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ECOLE
APC	14	20	11	13	4	62
%	32,5%	37%	20%	24%	9%	23,7%

Niveau de classe	Champs disciplinaire	Compétences visées
CP	MATHS	Comptine numérique jusqu'à 20 Dénombrer des collections Manipuler des quantités Se servir des doigts pour compter, calculer, dénombrer
	LECTURE/ECRITURE	Localiser une syllabe/un son dans un mot Savoir qu'une syllabe est composée de plusieurs graphies Etre capable de repérer, lire et écrire les différentes graphies Réinvestir ses acquis pour déchiffrer un mot
CE1	NUMERATION	Graphisme
	LECTURE	Révision du code
CE2	MATHS	Résolution de problèmes Lire, écrire et décomposer les nombres
	LECTURE	Améliorer la fluence Construire des images mentales
CM1	LECTURE	Améliorer la fluence
	ETUDE DE LA LANGUE MATHS	Renforcer la maîtrise des règles de base de l'orthographe Renforcer les connaissances sur la construction du nombre
CM2	MATHS	Techniques opératoires Numération de position dans D

Les APC ont lieu dans les classes les lundis, mardis jeudis et vendredis soirs 45min et/ou 1h les mercredis matins.

Une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) a été créée à l'école. 10 élèves bénéficient de ce dispositif.

Les soucis rencontrés au mois de septembre, liés à la mise en œuvre de cette structure sont maintenant résolus tant sur le temps scolaire que périscolaire.

9/ Travaux et investissements

Une liste de travaux sera envoyée pour les vacances de Toussaint.

Les travaux demandés lors des vacances d'été ont été réalisés, à l'exception de la réfection des toilettes des enseignants.

Les néons clignotants de la classe 22 sont à changer dès que possible ainsi que la lampe du TNI.

Un vidéo projecteur interactif a été installé dans la classe 24, les 10 classes ordinaires de l'école sont maintenant équipées. Seule l'ULIS n'est pas dotée de TNI.

A prévoir : commande de tables et chaises pour les classes de CP de Mme BLONDELET dont la demande a été reportée en raison de l'ouverture de la 10^{ème} classe en septembre 2015.

10/ Bilan OCCE

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont fait un don pour la coopérative scolaire (spectacles, sorties...) mais s'inquiète de la faible participation cette année. Le nombre et la qualité des sorties proposées notamment en fin d'année vont certainement être vues à la baisse.

Il est rappelé que l'affiliation à l'OCCE permet :

- Certains achats favorisant le bon fonctionnement des activités des projets de classes et d'école (spectacles, activités artistiques, documents pédagogiques...)
- De financer partiellement des sorties pédagogiques et le transport en car privé en complément de la prise en charge par la Caisse des Écoles, etc.
- D'améliorer l'équipement de l'école pour les activités d'éducation physique et organiser des rencontres.
- De mettre à disposition des élèves des jeux variés durant les récréations.
- D'assurer les élèves durant les activités non obligatoires. (Hors temps scolaire)

A ce jour, il y a environ 5208,17 euros sur le compte OCCE. Les dons des parents s'élèvent à ce jour à 1611 euros soit une moyenne de 6,10 euros par enfant contre 8 euros l'an dernier soit une baisse de 24% des dons.

.

11/ Informations A.P.I.

Bourse aux jouets organisée le samedi 5 novembre de 9h à 12h30.

Prochains Conseils : le vendredi 24 mars et le mardi 27 juin 2017

La présidente
Madame AUDEBERT

La secrétaire
Madame Monzein